

DOSSIER DE PRESSE

Exposition

Ancien palais du Parlement, place Saint-André à Grenoble
du 1^{er} juin au 15 décembre 2010



www.resistance-en-isere.fr



Contacts presse :
Alice Buffet
alice.buffet@cg38.fr
Téléphone : 04 76 42 38 53
Télécopie : 04 76 42 55 89

SPOLES !
L'« aryansisation » économique en France, 1940 - 1944

DOSSIER DE PRESSE

Sommaire

Communiqué	p. 3
L'exposition	p. 4
Les publications	p. 5
Les rendez-vous	p. 6
Informations pratiques	p. 7
Photographies à disposition de la presse	p. 8
Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère Maison des Droits de l'Homme	p. 9

SPOILIES !

L'« aryanisation » économique en France, 1940 - 1944



Exposition

Ancien palais du Parlement, place Saint-André à Grenoble
du 1^{er} juin au 15 décembre 2010

Après le discours du Président Jacques Chirac, reconnaissant en 1995 la responsabilité de la France dans la déportation des Juifs et au moment où Jean Mattéoli se voit confier la direction d'une mission d'étude sur la spoliation des Juifs sous le régime de Vichy, des recherches semblables sont lancées à Bordeaux, Toulouse, Lyon et Grenoble. Sous l'égide de la municipalité de Michel Destot, une commission d'enquête est mise en place à Grenoble en 1997 et demande en 2001 à l'historien Tal Bruttmann de faire toute la lumière sur les spoliations dont les Juifs furent victimes en Isère. La publication du rapport final de cette commission, éditée en mai 2010 aux Presses universitaires de Grenoble, est à l'origine de cette exposition.

De 1940 à 1944, le régime de Vichy et l'occupant allemand mettent en place une politique antisémite qui, avant de devenir meurtrière, commence par l'exclusion. Hommes, femmes et enfants juifs sont mis au ban de la société, privés de leurs droits, recensés et marqués. Sous couvert de légalité, l'administration française va les déposséder peu à peu de leurs biens, même des plus modestes. Cette politique d'état prend le nom d'« aryanisation économique ».

Présentée dans les salles des pas perdus de l'Ancien palais du parlement de Grenoble, l'exposition met en lumière l'accomplissement de ce processus administratif impitoyable. Le nazisme, la guerre, l'antisémitisme, la politique du gouvernement de Vichy et la situation des Juifs sont abordés tour à tour pour tenter de comprendre pourquoi et comment cette politique a pu être menée à bien dans l'indifférence à peu près totale de la population française. Au travers de cas isérois, le mécanisme d'« aryanisation » est contextualisé et examiné dans le cadre d'une muséographie pédagogique et innovante, signée du scénographe catalan Ignasi Cristià. Un regard est également proposé sur ce que les mémoires conservent de ces mesures peu connues à partir des témoignages de Lionel Jospin, d'Alain Juppé, d'Antoine Veil, d'Annette Wievorka, de Théo Klein, de Freddy Raphaël et d'autres encore, qui tentent d'en tirer les leçons.

L'exposition « Spoliés ! L'« aryanisation » économique en France. 1940 – 1944 » a été réalisée grâce aux financements de :

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah

La Région Rhône-Alpes

Le Ministère de la culture et de la communication, au titre des expositions d'intérêt national

La Ville de Grenoble

et le Conseil général de l'Isère.

L'Europe aux prises avec le nazisme, l'antisémitisme et la guerre

Les premiers pas du visiteur dans l'exposition le conduisent à se replonger dans le contexte historique, économique et politique qui ont rendu possible l'aryanisation. Trois aspects se sont relevés comme particulièrement déterminants : le nazisme, l'antisémitisme et la guerre. Par une mise en scène évoquant la l'enlèvement d'objets, le public s'immerge progressivement dans la problématique de l'exposition.

La France de l'Etat français

L'« aryanisation », processus administratif impulsé par l'Allemagne, est organisé et mis en place par le gouvernement de Vichy. Dans le contexte idéologique de la Révolution nationale qui prône le retour au « vraies » valeurs et stigmatise les responsables du complot qui auraient ruiné la France, les juifs, notamment, sont alors la cible idéale. La création de lois raciales, le recensement sont les prémices d'une politique d'exclusion visant une catégorie bien définie de la population.

Les administrations de l'Etat français

Concrètement, une série de mesures antisémites trouvent leur application à travers différents organismes d'Etat : la préfecture, la police et la justice. Tous travaillent main dans la main à l'identification, l'exclusion et la dépossession systématique des juifs. Le Commissariat général aux Questions Juives (CGQJ) est spécialement créé pour répondre à ces missions.

La situation des juifs

Face à la montée de l'antisémitisme en Europe, dans les années 1930, des dizaines de milliers de Juifs allemands, autrichiens, tchécoslovaques, polonais ou hongrois, trouvent refuge en France, seul pays qui accepte encore de les accueillir. Certains d'entre eux viennent s'établir à Grenoble. Comment ces personnes, ces familles ont-elles vécu cette exclusion, ces pressions et la guerre ?

L'aryanisation

Comme tout processus administratif, l'aryanisation économique peut être analysée étape par étape. D'apparence neutre, ce procédé rend effectif les lois votées par l'Etat français. Processus divisé en trois étapes majeures, un « bien juif », quel qu'il soit, est d'abord identifié et mis sous administrateur provisoire afin d'être vendu à un « non-juif ». Détaillé sobrement, cette partie de l'exposition introduira la présentation des cas réels, autrement dit, des faits et de leur violence.

Être aryanisé

La Compagnie Industrielle d'Uriage, la ganterie Fischl, le magasin la Providence, les chaussures André, un marchand de bonnet, un marchand forain, l'appartement de Madame Babatt... sont autant d'entreprises et de personnes, connues ou moins connues, touchées de plein fouet par l'ensemble de ces mesures. A partir de documents d'archives tels que des photographies de prospection, des courriers, des affiches de mise en vente, des témoignages... le visiteur peut prendre toute la mesure de la spoliation qu'opère la France à cette époque.

De l'aryanisation à l'extermination

Marqués comme juif, recensés, dépouillés, exclus, les juifs sont destinés à subir un sort dramatique : l'extermination. Progressivement, l'étau se ressert sur cette communauté. Les choix scénographiques audacieux jouent ici un rôle important pour rendre compte du drame qui est en train d'avoir lieu.

Restitutions et mémoires

Comment réparer ? Comment rendre justice ? Dès la Libération, rendre la justice aux victimes de spoliation est au cœur des préoccupations. Yves Farges et Emile Terroine jouent un rôle majeur pour le rétablissement de la légalité républicaine et la restitution des biens. Un regard est également proposé sur ce que les mémoires conservent de ces mesures peu connues à partir des témoignages de Lionel Jospin, d'Alain Juppé, d'Antoine Veil, d'Annette Wievorka, de Théo Klein, de Freddy Raphaël et d'autres encore, qui tentent d'en tirer les leçons.

«Aryanisation» économique et spoliation en Isère

Tal Bruttman

Edition Presses universitaires de Grenoble

Collection Résistance

L'un des volets de la politique antisémite mise en œuvre par l'Etat français entre 1940 et 1944 contre les Juifs de France fut l'organisation de leur dépossession. Dans le cadre de la politique d'« aryanisation » économique, les entreprises, commerces et biens immobiliers furent systématiquement spoliés par l'action des administrations françaises sur l'ensemble du territoire.

Cet ouvrage, qui conclut les travaux de la Commission d'enquête mise en place par la ville de Grenoble sur la spoliation des Juifs sous Vichy, s'attache à mettre en lumière le processus tel qu'il s'est déroulé dans le département de l'Isère et à répondre à un certain nombre de questions : quelle fut l'ampleur des biens touchés ? Quelles furent les conséquences de cette politique d'exclusion pour les victimes, alors que parallèlement se mettait en place la « solution finale » ? Comment, enfin, s'effectuèrent, après la Libération, les restitutions ordonnées par la République ?

Spécialiste de la collaboration et de l'antisémitisme durant la Seconde guerre mondiale, auteur de plusieurs ouvrages, Tal Bruttman a été chargé de mener les recherches pour la Commission d'enquête sur la spoliation des biens juifs mise en place par la Ville de Grenoble.

Spoliés !

L'« aryanisation » économique en France 1940 - 1944

Ouvrage collectif coordonné par Jean-Claude Duclos et Jacques Loiseau

Edité par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

A paraître à l'automne

→ Une soirée grand public le lundi 31 mai 2010

Spoliés ! L'aryanisation économique en France et à Grenoble à la MC2 (grand théâtre)

Δ Table ronde à 20 h

Organisée par la Ville de Grenoble et animée par Thomas Wieder, journaliste au *Monde*, en présence, notamment, de :

- Annette Wieviorka, historienne, directrice de recherche au CNRS et membre de la commission Mattéoli.
- Serge Klarsfeld, président des Fils et Filles des déportés juifs de France (FFDIJF), vice-président de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et membre de la commission Mattéoli.
- Michel Destot, député maire de Grenoble.

Ces personnalités mettront en lumière les grands principes de ce processus d'aryanisation économique et présenteront les conclusions du travail effectué durant 10 ans à Grenoble.

Δ Projection du film tchécoslovaque *Le miroir aux alouettes*, à 22 h

De Jan Kadar, oscar du meilleur film étranger en 1966

Synopsis : 1942, pendant l'Occupation. Dans un petit village de Slovaquie, Tono, un menuisier sans histoire, loin des idées fascistes, doit accepter la gérance d'une mercerie, appartenant à une vieille juive, Mme Lautman, totalement ignorante des nouvelles lois raciales. Sourde, elle le prend pour un assistant. Tono finit par la protéger jusqu'au jour où la population yiddish est rassemblée sur la Grand-Place pour être déportée. Point d'orgue de la carrière du tandem Kadar - Klos, *Le Miroir...* est un film phare des années soixante, terrible et émouvante évocation de la répression antisémite pendant l'Occupation. Il fait partie de ces films qui jettent un regard nouveau, plus complexe, sur la guerre.

→ Un colloque scientifique international du 1er au 3 juin 2010

« Aryanisation » économique et spoliations des Juifs dans L'Europe nazie (1933 - 1945)

aux Archives départementales de l'Isère, centre Jean-Berthoin - rue Auguste-Prudhomme

Les 1er et 2 juin 2010 de 9 h 30 à 17 h 30, le 3 juin de 9 h 30 à 12 h

Depuis les années 1990, en réponse à une vague d'interpellations d'ampleur internationale sur la question des « biens juifs » pillés ou spoliés durant la Deuxième guerre mondiale, de nombreuses recherches historiques se sont multipliées, apportant plus spécialement un éclairage nouveau sur les politiques dites d'« aryanisation économique ». Bien que connue de longue date et considérée, dès les années 1950, par Léon Poliakov, Joseph Billig et Raul Hilberg comme l'une des étapes clés dans le processus de destruction des juifs d'Europe, l'« aryanisation économique » est longtemps restée un aspect marginal des études portant sur les persécutions antisémites. Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses études ont été réalisées sur le sujet et permis de mieux appréhender tant les objectifs et résultats immédiats de l'« aryanisation » (exclusion sociale, spoliation, etc.) que ses conséquences, une fois mise en œuvre la politique génocidaire.

Ce colloque, qui regroupera une trentaine de spécialistes internationaux, permettra de faire un état des lieux de la recherche internationale sur le sujet et de se poser des questions qu'il reste à préciser encore : quelle fut l'ampleur de la politique d'aryanisation dans l'Europe nazie ? Quel rôle ont joué gouvernements, administrations et société dans le processus de dépossession ? Quel fut l'impact de cette politique pour les victimes et quelles en furent les conséquences, une fois la « solution finale » déclenchée ?

Inscription obligatoire

INFORMATIONS PRATIQUES

Exposition	Spoliés ! L'« aryianisation » économique en France 1940-1944
Dates	Du 1 ^{er} juin au 15 décembre 2010
Lieu	Ancien palais du Parlement Place Saint-André à Grenoble Tél. : 04 76 42 38 53 Fax : 04 76 42 55 89 Mél : musee.mdr@cg38.fr Site internet : www.resistance-en-isere.fr
Conditions de visite	Ouvert du mercredi au samedi de 9h à 18h Entrée libre
Réalisation	L'équipe du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, sous la direction de Jean-Claude Duclos Documentation : Jacques Loiseau, Florence Andréacola Administration, finances et logistique : Marcela Vogler Communication et médiation culturelle : Alice Buffet Recueil des témoignages : Olivier Cogne Photographie numérique : Denis Vinçon et Maeva Gien Montage : Armand Grillo, Jean-Louis Faure et l'équipe technique du Musée dauphinois Scénographie : Ignasi Cristià (Barcelone), assisté de Monica Palacios Visuel : Pierre Girardier Réalisation des montages vidéo : Michel Szempruch (Repérages) Cartographie : Thomas Lemot
Financements	La Fondation pour la Mémoire de la Shoah La Région Rhône-Alpes Le Ministère de la culture et de la communication, au titre des expositions d'intérêt national La Ville de Grenoble et le Conseil général de l'Isère

LES PHOTOGRAPHIES MISES A DISPOSITION DE LA PRESSE



1. « **Le Juif riche** »
Un fardeau pour le monde ! La bourse appartient à l'un et la fortune à l'autre
Carte postale, 1900
Extraite de l'ouvrage de Gérard Sylvain et Joël Kotek, *La carte postale antisémite, de l'affaire Dreyfus à la Shoah*, Berg International, 2005



2. Colonne de réfugiés
Juin 1940
Coll. ECPAD



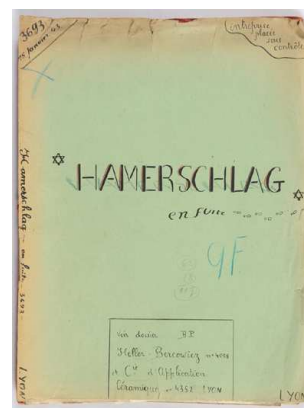
3. **Note de l'administrateur provisoire Joseph Bonnamour**
Lyon, sans date
Coll. Archives nationales
Joseph Bonnamour signale de la mention « moi », les biens repérés qu'il veut « administrer ».



4. Carte d'identité d'un agent du Commissariat général aux Questions juives
Coll. Archives nationales



5. Affiche indiquant la mise sous administration provisoire
Fonds Robert Troujman, coll. MRDI



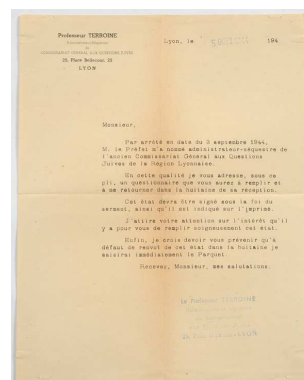
6. Dossier de M. Hamerschlag
Lyon, 15 janvier 1943
Coll. Archives nationales



7. Affiche de vente d'un immeuble
4, place Saint-Bruno, 30 juin 1944
Coll. Archives nationales



8. Exposition Spoliés !
« La maison suspendue »
Dessin de travail d'Ignasi Cristia
Février 2010



9. Dossier de la Direction régionale de Lyon du Commissariat général aux Questions juives
1944
Coll. Archives nationales

DOSSIER DE PRESSE - SPOILIES !

LE MUSEE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION DE L'ISERE MAISON DES DROITS DE L'HOMME

Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère a été inauguré le 1^{er} juillet 1994. C'est une réalisation du Conseil général de l'Isère. Il fait suite au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère initié à Grenoble, ville "Compagnon de la Libération", au début des années 1960, par des anciens combattants, résistants et déportés, puis animé et géré de 1966 à 1994 par une association fédérant leurs mouvements. Depuis 1994, cette association, devenue celle des amis du Musée départemental, continue d'œuvrer à ses côtés.

Le programme du musée s'établit à partir des spécificités locales de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, en Isère. La présentation chronologique des faits, rythmée par des développements thématiques, donne au visiteur les points de repère indispensables à la compréhension de cette histoire et de la place qu'y prend celle de la Résistance.

La muséographie fait une large place au témoignage, au texte d'archives, de presse, à l'image (photo, affiche, vidéo), et, combinant ces différentes composantes, à la scénographie. L'objet évoquant la vie quotidienne ou la lutte contre l'occupant, la reconstitution de lieux ou d'ambiances ponctuent la visite où l'émotion et la réflexion du visiteur sont sollicitées tour à tour.

Parallèlement à ses présentations de longue durée, le musée réalise deux expositions temporaires par an.

Le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère dépend de la Direction de la Culture et du Patrimoine du Conseil général de l'Isère. Sa fréquentation est de l'ordre de 22 000 visiteurs par an dont près de 52%, viennent dans le cadre scolaire.

Parce que le musée a pour mission de mettre en évidence l'actualité des valeurs de la Résistance, le Conseil général de l'Isère a décidé, en 2001, de l'associer à une Maison des Droits de l'Homme. De 2003 à 2005, des rencontres se sont succédées, afin de partager le projet de la MDH et de le doter de réflexions fondatrices. On peut imaginer qu'à côté de ces dialogues "savants"- disait la philosophe Maryvonne David-Jougneau, le 27 février 2002 - les conflits interculturels de la région puissent trouver aussi dans cette Maison un lieu d'accueil où des médiateurs, animés du même esprit, aideraient à mettre en œuvre la reconnaissance de l'Autre au sein d'une citoyenneté qui a, elle aussi, ses règles à respecter et à faire respecter. On peut ainsi concevoir la Maison des Droits de l'Homme comme un lieu de formation permanente à la citoyenneté, citoyenneté française et européenne, mais aussi à la "citoyenneté planétaire" dont nous parlent certains penseurs qui vont déjà plus loin dans l'Utopie. Le dialogue entre Résistance & Droits de l'Homme, dont le musée-maison est désormais le cadre, devrait permettre de réaliser cet objectif.